BILAN D'ACTIVITÉ 2017

Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF)

Janvier 2018

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DES MESURES AESF **3**

2. DESCRIPTIFS DES MESURES NOTIFIEES AU 31 DECEMBRE 2017 ..... **5**

2.1. Descriptif des mesures initiales 5

2.1.1. Composition familiale 6

2.1.2. Ages et répartition enfants/adultes 6

2.1.3. Nature des ressources 7

2.1.4. Montant des ressources 8

2.1.5. Motifs d'intervention 8

2.2. Descriptif des renouvellements 10

2.2.1. Motifs d'intervention 11

2.3. Descriptif des bilans 12

2.4. Les actions collectives 12

3. FOCUS territoires **13**

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES **28**

1. PRESENTATION DES MESURES DISPOSITIF AESF

L'**A**ccompagnement en **E**conomie **S**ociale et **F**amiliale (**AESF**), inscrit dans le Code de l'Action Sociale et des Familles, est un outil de prévention mis en place par le Département ; il a pour but d'aider les parents confrontés à des difficultés de gestion du budget familial ayant des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant.

Le but de la mesure est de restaurer une autonomie dans la gestion budgétaire, dans l'intérêt de l'enfant, pour une meilleure prise en compte de ses besoins. La mesure AESF est mise en œuvre à la demande des parents ou sur proposition des travailleurs sociaux. Elle est accordée par le Président du Département et nécessite la signature d'un contrat d'engagement.

Sur le plan organisationnel, six associations, œuvrant dans le domaine de l'action sociale, se sont organisées afin d'apporter une réponse sur l'ensemble du département en formant un groupement solidaire pour répondre au marché lancé par le conseil Général en 2013 pour une mise en œuvre en 2014. Il s'agit de :

- **AMISEP** et **CLL de Guingamp** pour le territoire MDD de Lannion/Paimpol,
- **CLL de Guingamp**, **ADALEA**, **AMISEP** pour le territoire MDD de Guingamp/Rostrenen,
- **ADALEA**, **PENTHIEVRE ACTIONS**, **ADAPEI NOUELLES Côtes d'Armor** pour le territoire MDD de Saint-Brieuc,
- **STEREDENN**, **PENTHIEVRE ACTIONS** pour le territoire MDD de Dinan,
- **ADALEA** pour le territoire MDD de Loudéac

L'association mandataire du groupement solidaire pour la mise en œuvre du marché avec le département est ADALEA. Une charte de groupement solidaire et une convention de co traitance des prestations d'accompagnement AESF ont été établies pour formaliser les engagements de chacun. La notification du marché a été faite au groupement, par le Conseil Général, par courrier en date du 14 février 2014.

Sur le plan technique, le travail d'accompagnement en AESF exercé par les Conseillères en Economie Sociale et Familiale du groupement vise un changement durable, à partir d'objectifs définis conjointement. Il permet d'aborder les conditions matérielles de vie de l'enfant et de la famille relatives :

- À la gestion administrative et budgétaire
- Au logement
- A l'entretien du cadre de vie et à l'hygiène de l'enfant
- A son alimentation
- A sa santé
- A sa scolarité
- A ses loisirs

L'accompagnement a pour but d'aider concrètement les ménages dans la gestion de leur budget au quotidien, par la délivrance d'informations, de conseils pratiques et d'appui technique.
Il convient de ne pas faire à la place du ménage mais de l'accompagner et de l'aider à mieux répondre aux besoins de son (ses) enfant(s) en prenant en compte ses intérêts et le respect de ses droits.

L'AESF comporte deux volets d'intervention :

- Il intervient sur le **champ du budget familial** : l'accompagnement propose une approche pédagogique permettant à la famille d'apprendre et de s'approprier des méthodes organisationnelles pour retrouver son autonomie budgétaire.
- Il comporte une **dimension éducative** axée autour des responsabilités parentales : il peut contribuer à favoriser les liens familiaux en permettant aux parents de retrouver ou conforter leur place, d'exercer leur rôle de parents et de répondre à leurs obligations vis-à-vis de leur enfant.

La mesure s'adresse aux familles composées d'au moins un enfant mineur. Même s'il s'agit d'une intervention « familiale », l'AESF est **mis en œuvre pour protéger l'enfant ou prévenir les risques de danger**.
L'accent est ainsi mis sur la protection de l'enfant, la préservation de son développement et son bien-être qui passent par une gestion appropriée des ressources familiales.

La durée de la mesure est de 6 mois. En fonction des besoins, une demande de renouvellement pourra être sollicitée auprès des services du Conseil Général. En cours d'accompagnement il peut être fait le constat de l'inadaptation de cette mesure de protection administrative. La mesure peut alors s'interrompre soit :

- A la demande de la famille, par demande écrite adressée au Président du Conseil Général
- Sur décision du Président du Conseil général par un courrier motivé

Un bilan est réalisé 1 mois avant la fin de l'accompagnement, en la présence des personnes signataires du contrat. Il porte sur l'ensemble des actions prévues dans le cadre du projet d'accompagnement et sur les propositions qui en découlent. Il est transmis au service Enfance Famille du Conseil Général.

A titre indicatif, le prévisionnel du marché pour l'année 2014 portait sur 100 mesures de 6 mois pour l'ensemble du département avec cette répartition :

- Lot n° 1 : Pays du Trégor Goëlo : .....17 mesures
- Lot n° 2 : Pays de Guingamp : .....14 mesures
- Lot n° 3 : Pays du Centre Ouest Bretagne et du Centre Bretagne : .....13 mesures
- Lot n° 4 : Pays de Saint-Brieuc : .....40 mesures
- Lot n° 5 : Pays de Dinan : .....16 mesures

Un prévisionnel de 200 mesures réparties entre les Maisons du Département a été transmis lors d'une rencontre avec le Conseil Départemental en novembre 2016 :

- Maison du Département de Lannion : .....35 mesures
- Maison du Département de Guingamp : .....38 mesures
- Maison du Département de Loudéac : .....27 mesures
- Maison du Département de Saint-Brieuc : .....60 mesures
- Maison du Département de Dinan : .....40 mesures

Pour rappel, la mesure AESF est prescrite par un travailleur social du département et notifiée au mandataire ADALEA par le responsable enfance Famille de la MDD concernée. La mise en œuvre de la mesure n'est activée qu'après signature du contrat par la famille, le référent de la MDD et la professionnelle CESF chargée de mettre en œuvre la mesure. Le contrat est transmis à la direction enfance famille, un bon de commande est alors envoyé au mandataire permettant d'enclencher le règlement à l'issue de la mesure.

Les chiffres clés pour 2017

- **102 mesures initiales notifiées.**
- **195 enfants concernés par ces nouvelles mesures.**
- **84 mesures notifiées en renouvellement**
- **70.6% des prescriptions concernent des familles monoparentales**
- **Près de 24% de familles nombreuses (3 enfants et +)**
- **85% des demandes concernent la gestion budgétaire.**

2. DESCRIPTIFS DES MESURES NOTIFIEES AU 31 DECEMBRE 2017

Cartographie des notifications reçues 2017 par territoire MDD : **I** = mesure **I**nitiale / **R** = **R**enouvellement

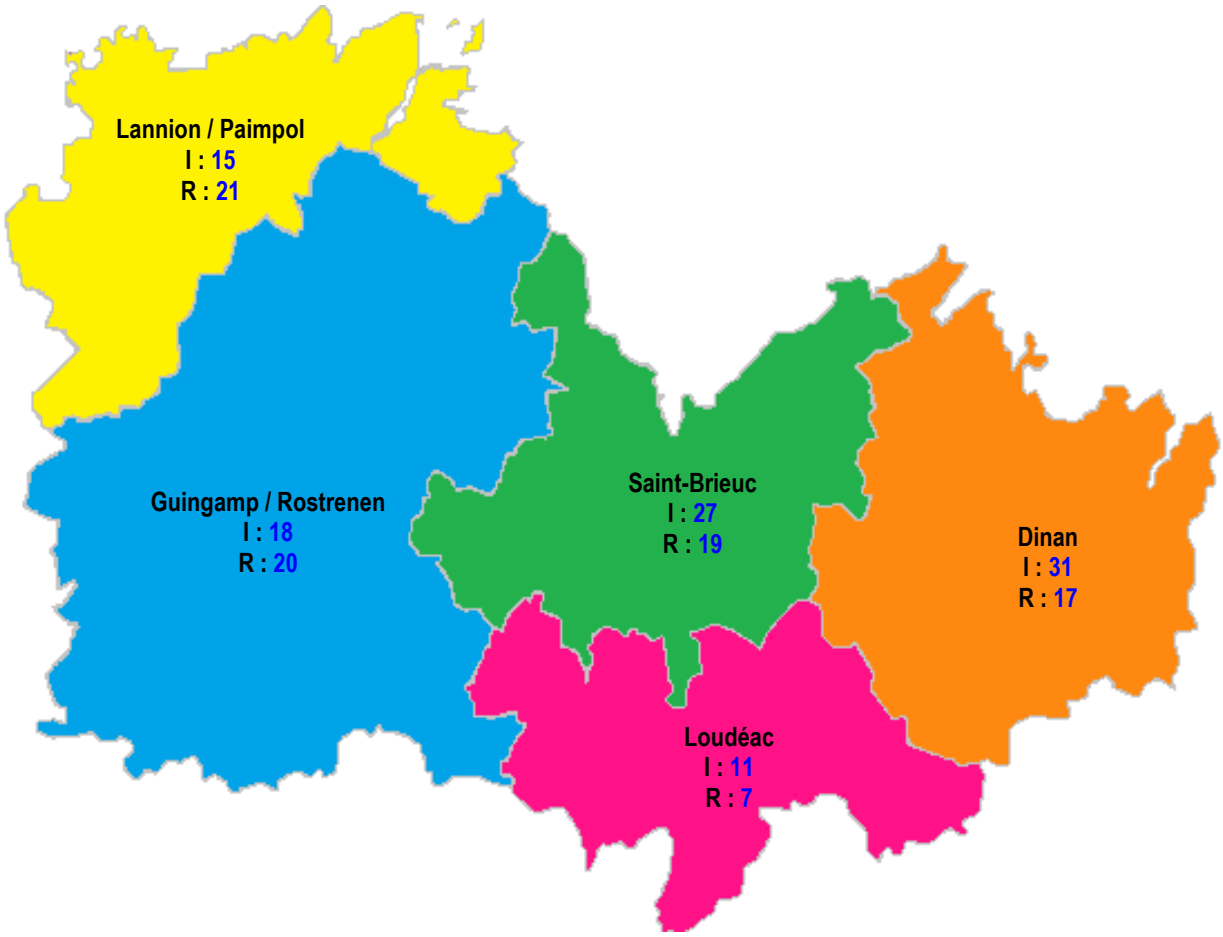

2.1. Descripitif des mesures initiales

Pays MDD	Mesure initiale				
	Signées	Annulée	En attente de signature	Total	%
Loudéac	8	1	2	11	10,8%
Guingamp/Rostrenen	14	1	3	18	17,6%
Saint Brieuc	17	2	8	27	26,5%
Dinan	26	3	2	31	30,4%
Lannion / Paimpol	10	1	4	15	14,7%
Département	75	8	19	102	100%

2.1.1. Composition familiale (demandes initiales)

Territoire	Dinan		Guingamp Rostrenen		Lannion Paimpol		Loudéac		Saint Brieuc		TOTAL	
Composition familiale	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Isolé(e) + 1 enfant	13	41,9%	3	16,7%	4	26,7%	4	36,4%	9	33,3%	33	32,3%
Isolé(e) + 2 enfants	8	25,8%	4	22.1%	5	33,3%	3	27,3%	5	18,6%	25	24,5%
Isolé(e) + 3 enfants	1	3,2%	2	11,1%	2	13,3%	-	-	2	7,4%	7	6,9%
Isolé(e) + 4 enfants	2	6,5%	2	11,1%	-	-	1	9,1%	2	7,4%	7	6,9%
Couple + 1 enfant	1	3,2%	2	11,1%	1	6,7%	1	9,1%	3	11,1%	8	7,8%
Couple + 2 enfants	4	12,9%	3	16,7%	2	13,3%	-	-	2	7,4%	11	10,8%
Couple + 3 enfants	2	6,5%	1	5,6%	1	6,7%	2	18,1%	3	11,1%	9	8,8%
Couple + 4 enfants	-	-	1	5,6%	-	-	-	-	-	-	1	1%
Non renseigné	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3,7%	1	1%
TOTAL	31	100%	18	100%	15	100%	11	100%	27	100%	102	100%

- Les familles monoparentales représentent plus de 70% des prescriptions.
- Les familles nombreuses (3 enfants et +) représentent plus de 23% des prescriptions.

2.1.2. Ages et répartitions enfants / adultes (demandes initiales)

➢ Les enfants

Territoire	Dinan		Guingamp Rostrenen		Lannion Paimpol		Loudéac		Saint Brieuc		TOTAL	
Age	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
De 0 à 3 ans	9	16,7%	8	19,5%	5	17,8%	8	36,4%	16	32%	46	23,6%
de 4 à 10 ans	21	38,9%	19	46,4%	11	39,3%	7	31,8%	19	38%	77	39,5%
de 11 à 18 ans	21	38,9%	13	31,7%	11	39,3%	6	27 ,3%	14	28%	65	33,3%
Jeune majeur	3	5,5%	1	2,4%	1	3,6%	1	4,5%	1	2%	7	3,6%
Non renseigné*	1 naissance prévue en 2018	-	-	-	-	-	-	-	1 famille	-	-	-
TOTAL	54	100%	41	100%	28	100%	22	100%	50	100%	195	100,00%

**** Non renseigné : âge des enfants non renseigné donc non pris en compte dans le calcul des pourcentages.***

Pour les 195 enfants dont les âges ont été indiqués :

- Les moins de trois ans représentent que 23.6%des enfants (16.8% en 2016), sur Loudéac, le pourcentage est de 36.4%.
- Les plus de 11 ans représentent 1/3 des enfants, ils sont près de 40% sur Lannion.
- 1 femme enceinte accompagnée sur le territoire de Dinan.

➢ Les adultes

Territoire	Dinan		Guingamp Rostrenen		Lannion Paimpol		Loudéac		Saint Brieuc		TOTAL	
Ages	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
18 à 25 ans	5	12,8%	1	4%	2	10,5%	3	21,4%	9	26,5%	20	15,3%
26 à 39 ans	14	35,9%	17	68%	11	57,9%	9	64,3%	18	52,9%	69	52,7%
40 à 59 ans	19	48,7%	6	24%	5	26,3%	2	14,3%	7	20,6%	39	29,8%
60 ans ou plus	1	2,6%	1	4%	1	5,3%	-	-	-	-	3	2.2%
Non renseigné*	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	2	-
TOTAL	39	100%	25	100%	19	100%	14	100%	34	100%	131	100%

** Non renseigné : âge des adultes non renseigné donc non pris en compte dans le calcul des pourcentages*

On retrouve 131 adultes dont 92 femmes et 39 hommes.

- Un peu plus de 15% des parents ont moins de 25 ans (18% en 2016) ; ils sont près de 27% sur Saint Brieuc.
- Près de 53% des parents sont âgés de 26 à 39 ans; sur les territoires de Lannion et Loudéac, cette part est plus importante, respectivement 57.9% et 64.3%.
- Le territoire de Dinan concentre près de la moitié des parents âgés de plus de 40 ans.

2.1.3. Nature des ressources (demandes initiales)

Territoire	Dinan		Guingamp Rostrenen		Lannion Paimpol		Loudéac		Saint Brieuc		TOTAL	
Nature des ressources	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
RSA	7	23,3%	2	11,1%	4	26,7%	4	36,4%	15	57,7%	32	32%
RSA + salaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AAH	3	10%	2	11,1%	-	-	-	-	-	-	3	3%
Pension invalidité	2	6,7%	-	-	-	-	-	-	1	3,8%	3	3%
Chômage indemnisé	4	13,4%	1	5,6%	4	26,7%	2	18,2%	-	-	11	11%
Prestations familiales	3	10%	2	11,1%	2	13,3%	2	18,2%	4	15,4%	13	13%
Indemnités de stage	1	3,3%	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1%
Indemnités journalières	-	-	1	5,6%	-	-	-	-	-	-	1	1%
Salaire	6	20%	9	50%	5	33,3%	3	27,2%	5	19,3%	28	28%
Sans ressources	3	10%	1	5,6%	-	-	-	-	-	-	4	4%
Retraite	1	3,3%	-	-	-	-	-	-	1	3,8%	2	2%
Non renseigné*	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2	-
TOTAL	30	100%	18	100%	15	100%	11	100%	26	100%	100	100%

** Non renseigné : donc non pris en compte dans le calcul des pourcentages*

- 47% des ménages perçoivent des revenus liés au travail ou à la formation (51% en 2016); sur le territoire de Loudéac, 61% des ménages perçoivent un salaire, des IJ ou l'ARE.
- 32% des ménages perçoivent le RSA (29.7% en 2016) ; sur Le territoire Saint Brieuc, ils sont près de 58%.
- 3 ménages sont sans ressources sur le territoire de Dinan et 1 sur le territoire de Guingamp.

2.1.4. Montant des ressources (demandes initiales)

Territoire	Dinan		Guingamp Rostrenen		Lannion Paimpol		Loudéac		Saint Brieuc		TOTAL	
Montant des ressources	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Sans ressource	3	10%	1	5,6%	-	-	-	-	-	-	4	4%
< 300€	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De 300 à 599€	3	10%	-	-	-	-	-	-	1	3,8%	4	4%
De 600 à 999€	7	23,3%	3	16,6%	4	26,7%	2	18,2%	4	15,4%	20	20%
De 1 000 à 1 499€	10	33,3%	7	38,9%	4	26,7%	4	36,4%	11	42,4%	36	36%
De 1 500 à 1 999€	4	13,4%	5	27,7%	4	26,7%	2	18,2%	7	27%	22	22%
De 2 000 à 2 499€	2	6,7%	1	5,6%	2	13,3%	3	27,2%	1	3,8%	9	9%
De 2 500 à 2 999€	1	3,3%	1	5,6%	-	-	-	-	1	3,8%	3	3%
> 3 000€	-	-	-	-	1	6,6%	-	-	1	3,8%	2	2%
Non renseigné*	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2	-
TOTAL	30	100%	18	100%	15	100%	11	100%	26	100%	100	100%

** Non renseigné : donc non pris en compte dans le calcul des pourcentages*

- Près de 64% des ménages ont des ressources inférieures à 1500 euros contre 62% en 2016, 57% en 2015, cette proportion est en augmentation continue depuis 3 ans.
- 14% des ménages perçoivent des ressources supérieures à 2 000 €.

2.1.5. Les motifs d'intervention

L'intervention du CESF a pour objectifs :

- De comprendre, avec la famille, la nature des difficultés rencontrées au niveau budgétaire ;
- D'affiner l'évaluation des conditions matérielles de vie des enfants et de la famille ;
- De l'aider à prendre conscience de son fonctionnement quant à son mode de gestion budgétaire et à repérer les conséquences de ses choix budgétaires sur la vie familiale ou sur les relations au sein de la famille ;
- D'élaborer ensemble des priorités budgétaires et/ou favoriser des projets visant notamment à assurer ou à améliorer la prise en compte des besoins de l'enfant, dans le respect des choix parentaux ;
- D'anticiper des dépenses imprévues lorsque la nature des revenus de la famille le permet, ou d'intégrer la diminution des ressources suite à un changement de situation ;
- D'organiser avec la famille la gestion de son budget ;
- D'enrayer un dysfonctionnement dans la gestion des ressources familiales ;
- De mobiliser et valoriser les compétences et les potentialités de la famille ;
- D'aider la famille à retrouver une autonomie budgétaire qui permette de garantir la prise en compte des besoins de l'enfant, de favoriser des projets.

Pour ce faire une trame de projet a été construite sur 3 axes principaux pouvant être travaillés et servant de base à l'élaboration du contrat d'accompagnement :

1) La gestion budgétaire et administrative
2) La vie quotidienne
3) La vie sociale, l'environnement, la scolarité

Tableau des différents motifs d'intervention par territoire

		Dinan	Guingamp Rostrenen	Lannion Paimpol	Loudéac	Saint Brieuc	Total
Gestion budgétaire et administrative	Gestion budgétaire	21	16	12	9	27	85
	Gestion administrative	18	12	8	3	22	63
	Ouverture de droits	2	1	1	3	6	13
	Gestion des achats pour les enfants	3	4	2	3	4	16
	Apurement des dettes	7	1	2	-	4	14
	Surendettement	2	2	2	1	4	11
	Sous total Gestion budgétaire et administrative	53	36	27	19	67	202
Vie quotidienne	Aménagement du logement	-	-	-	-	1	1
	Utilisation des espaces	-	-	-	-	-	-
	Utilisation des appareils	-	-	-	-	-	-
	Entretien du logement, des équipements, du linge	-	1	-	1	-	2
	Changement de logement	13	2	6	5	6	32
	Prévention des risques domestiques	-	-	-	-	-	-
	Alimentation	1	-	1	-	1	3
	Santé	1	1	1	1	1	5
	Sous total Vie quotidienne	15	4	8	7	9	43
Vie sociale Environnement Scolarité	Repérage et utilisation des équipements sociaux	-	-	-	-	2	2
	Repérage et utilisation des équipements et service de la ville	-	-	-	-	1	1
	Scolarité	-	1	-	1	1	3
	Cantine/garderie	-	-	-	2	2	4
	Aide aux devoirs	-	1	-	-	-	1
	Accès activités/sports/loisirs	4	3	5	3	8	23
	Projet vacances	-	-	-	1	-	1
	Transports/mobilité	-	1	-	2	-	3
	Sous total Vie sociale / Environnement / Scolarité	4	6	5	9	14	38
	Autre :	22	6	6	3	10	47
	Sous total Autre	22	6	6	3	10	47
	Total	94	52	46	38	100	330

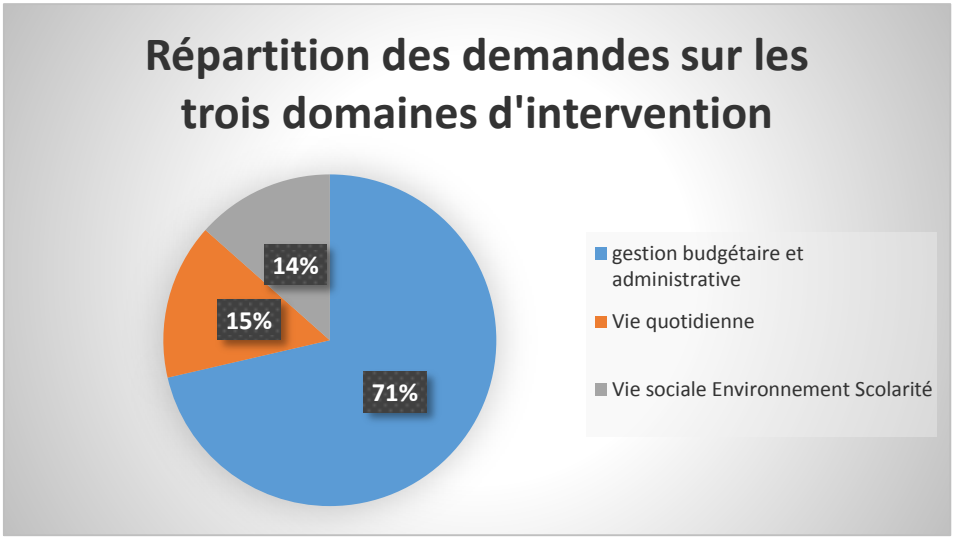

- Le motif principal d'intervention quel que soit le territoire concerne la gestion budgétaire mais en baisse, 83% des demandes contre près de 96% en 2016.
- Le soutien à la gestion administrative est par contre en augmentation, 61.8% des demandes contre 51.6% en 2016.
- Le nombre de ménages concernés par une situation d'endettement ou de surendettement est également en baisse, 24.55% contre 37% en 2016.
- Le motif de changement de logement est en nette hausse, il passe de 19% en 2016 à plus de 31% en 2017.
- Le nombre de demandes liées à la vie sociale, l'environnement, la scolarité, est constant autour de 37%.

2.2. Descripitif des renouvellements entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017

Pays MDD	Mesure renouvelée				
	Signées	Annulée	En attente de signature	Total	%
Loudéac	7	0	0	7	8,4%
Guingamp/Rostrenen	19	0	1	20	23 ,8%
Saint Brieuc	17	1	1	19	22,6%
Dinan	17	0	0	17	20,2%
Lannion/Paimpol	17	3	1	21	25%
Département	77	4	**3**	**84**	**100%**

84 demandes de renouvellement ont été effectuées.

2.2.1. Les motifs d'intervention

Tableau des différents motifs d'intervention par territoire

		Dinan	Guingamp Rostrenen	Lannion Paimpol	Loudéac	Saint Brieuc	Total
Gestion budgétaire et administrative	Gestion budgétaire	15	18	16	7	17	**73**
	Gestion administrative	9	14	11	4	9	**47**
	Ouverture de droits	2	2	1	-	1	**6**
	Gestion des achats pour les enfants	1	-	2	1	-	**4**
	Apurement des dettes	3	2	2	1	2	**10**
	Surendettement	2	4	4	1	6	**17**
	Sous total Gestion budgétaire et administrative	32	40	36	14	35	**157**
Vie quotidienne	Aménagement du logement	-	-	-	-	1	**1**
	Utilisation des espaces	-	-	-	-	-	**-**
	Utilisation des appareils	-	-	-	-	-	**-**
	Entretien du logement, des équipements, du linge	-	-	1	-	1	**2**
	Changement de logement	9	4	6	2	2	**23**
	Prévention des risques domestiques	-	-	-	-	-	**-**
	Alimentation	1	-	-	-	-	**1**
	Santé	2	-	3	-	1	**6**
	Sous total Vie quotidienne	12	4	10	2	5	**33**
Vie sociale Environnement Scolarité	Repérage et utilisation des équipements sociaux	-	-	3	-	-	**3**
	Repérage et utilisation des équipements et service de la ville	-	-	-	-	1	**1**
	Scolarité	-	-	-	-	1	**1**
	Cantine/garderie	1	-	-	1	3	**5**
	Aide aux devoirs	-	-	-	-	-	**-**
	Accès activités/sports/loisirs	2	-	5	1	4	**12**
	Projet vacances	-	4	-	2	2	**8**
	Transports/mobilité	-	-	-	-	2	**2**
	Sous total Vie sociale / Environnement / Scolarité	3	4	8	4	13	**32**
	Autre :	10	3	9	3	6	**31**
	Sous total Autre	10	3	9	3	6	**31**
	Total	57	51	63	23	59	**253**

Les objectifs en lien avec la gestion budgétaire concernent encore la majorité des demandes, il s'agit de consolider le travail entrepris.

2.3. Descripitif des bilans de fin de mesure entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017

114 mesures ont pris fin en 2017.

Territoire	Dinan		Guingamp Rostrenen		Lannion Paimpol		Loudéac		Saint Brieuc		TOTAL	
Motif fin de mesure	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Annulation	3	11,1%	1	4,8%	2	6,4%	1	11,1%	4	15,4%	11	9,6%
Refus du renouvellement par le Conseil Départemental	-	-	-	-	2	6,4%	-	-	-	-	2	1,6%
Fin de mesure	24	88,9%	20	95,2%	27	87,2%	8	88,9%	22	84,6%	101	88,6%
TOTAL	27	100%	21	100%	31	100%	9	100%	26	100%	114	100%
Dont orientation vers une autre mesure spécifique :												
Orientations	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
MJAGBF	3		-		3		3		3		12	
MASP	-		-		-		1		-		1	
AED AEMO	-		-		6		-		2		8	
ASRL / ASLL	-		-		1		-		-		1	
protection des majeurs	-		-		1		-		-		1	
Centre maternel	1		-		-		-		-		1	

Sur les 107 mesures ayant pris fin en 2017, 24 ont nécessité une orientation vers un autre accompagnement soit un peu plus de 22% (17 en 2016 soit 16) dont

- 50% MJAGBF
- 33% mesures AED/AEMO

2.4. Les actions collectives

Il est prévu, dans le cadre de la mesure AESF, la mise en œuvre d'actions collectives sur le secteur où réside la famille en lien avec la MDD. Ces actions collectives sont construites sur des thématiques en relation avec les difficultés rencontrées par les familles : comment acquérir des outils pour gérer son budget, comment réduire les factures énergétiques, comment avoir une alimentation équilibrée, une bonne hygiène de vie...

Lors de la demande AESF, la famille a la possibilité de faire savoir si elle souhaite, ou pas, bénéficier de ces temps de formation.

En 2017 sur les 102 demandes initiales :

- 8 familles souhaitaient bénéficier des actions collectives
- 69 cochaient ne pas vouloir en bénéficier,
- 25 dossiers ne comportaient pas de réponse.

Ces actions n'ont donc pas été proposées spécifiquement.

3. FOCUS territoires

Les réalités de territoires nous conduisent cette année à présenter un comparatif de quelques chiffres et des éléments qualitatifs par territoire MdD.

FOCUS TERRITOIRE DINAN

	2016	2017
Mesure Initiale		
Signée	23	26
Annulée	4	3
En attente signature	5	2
Sous total	32	31
Renouvellement		
Signées	11	17
Annulée	0	0
En attente signature	0	0
Sous total	11	17
TOTAL	**43**	**48**

Nombre d'enfants mesures initiales	2016	2017
	63	54

Les 0/3 ans sont encore en diminution. au profit des 4/10 ans et des adolescents

Les jeunes majeurs sont moins nombreux.

Le constat est qu'il y a moins d'enfants par famille

Age des enfants	2016		2017	
	Nb	%	Nb	%
De 0 à 3 ans	14	22.2	9	16.7
de 4 à 10 ans	22	34.9	21	38.9
de 11 à 18 ans	21	33.3	21	38.9
Jeune majeur	6	9.6	3	5.5

Nature des ressources	2016		2017	
	Nbre	%	Nbre	%
Salaire	7	21.9%	6	20
RSA	3	9.4%	7	23.3
RSA majoré	4	12.5%	-	-
Chômage indemnisé	8	25%	4	13.4
Indemnités journalières	0	0%	-	-
AAH	1	3.1%	3	10
Pension invalidité	0	0%	2	6.7
Prestations familiales	4	12.5%	3	10
Indemnités de stage	0	0%	1	3.3
Sans ressources	3	9.4%	3	10
Retraite			1	3.3

Le pourcentage des bénéficiaires de Pôle Emploi a diminué de presque la moitié en faveur des bénéficiaires du RSA qui ont plus que doublé .

Le nombre de salariés a baissé légèrement.

10% des personnes sont sans ressources au démarrage de la mesure. L'urgence du travail est alors l'ouverture des droits.

Comparatif des motifs d'intervention pour les nouvelles mesures

		2016	%	2017	%
Gestion budgétaire et administrative	Gestion budgétaire	30	94%	21	66%
	Gestion administrative/ouverture de droits	16	50%	20	65%
	Gestion des achats pour les enfants	2	6%	3	10%
	Apurement des dettes/surendettement	12	37.5%	9	29%
Vie quotidienne	Aménagement/utilisation du logement	-	-	-	-
	Entretien du logement, des équipements, du linge	-	-	-	-
	Changement de logement	9	28%	13	42%
	Risques domestiques/ Alimentation/santé	4	12.5%	2	6%
Vie sociale Environnement Scolarité	Repérage et utilisation des équipements et services	-	-	-	-
	Scolarité/ Cantine/garderie/aide aux devoirs	1	3%	-	-
	Accès activités/sports/loisirs :vacances	2	6%	4	13%
	Transports/mobilité	-	-	-	-

- Les difficultés de gestion sont nettement en baisse ainsi que l'endettement. Lorsque les dettes sont importantes l'ouverture d'un dossier BDF est nécessaire.

- Les difficultés administratives sont en nette hausse (+15%) La mise à jour de la situation administrative est impérative pour l'ouverture des droits. L'accès internet devient de plus en plus indispensable, mais beaucoup de familles ne sont pas équipées, ce qui constitue un frein à l'accès aux droits.

- La mobilité reste un souci par l'absence de permis ou voiture vétuste et coûteuse en réparation.

- Sauvegarde de l'enfance : Les contacts ont lieu lorsqu'il y a une mesure éducative suite à un signalement : la collaboration est efficiente.

- Banque de France : Bonne collaboration pour la constitution et le suivi des dossiers. Parfois, la reprise d'un dossier peut s'avérer complexe. Le soutien de la BDF est précieux.

- Dans la grande majorité, les familles ont pris conscience de l'intérêt et de la nécessité de la mesure. Il y a une reconnaissance de l'ensemble des familles pour le travail accompli avec les CESF. Satisfaction de la qualité du travail, des outils apportés qui permettent d'acquérir une autonomie dans la gestion du budget et de l'administratif. Les familles reprennent leur quotidien en main. Voir le témoignage ci-dessous

Témoignage

La famille occupe une maison HLM sur Léhon, depuis 1982. Mr est retraité Mme recherche un emploi. Ils ont deux enfants à charge, l'ainé de 23 ans recherche un emploi et celui de17 ans est en CAP menuiserie à Dol.

L'assistante sociale en début de mesure précise que la famille est accompagnée par le SASP depuis de nombreuses années en raison de difficultés financières chroniques. Mr et Mme B avaient eu une PRP pour un dossier de surendettement en 2012 mais de nouvelles dettes se cumulent et ils sont menacés de coupures d'énergie pour factures impayées. La diminution des ressources a engendré de nouvelles dettes : Mr est retraité et Mme n'a plus de ressources. Il y a conflit dans la gestion budgétaire car seul Mr a des ressources pour la famille et dépense sans prévenir. Les enfants s'inquiètent pour leurs parents et leur avenir.

Les objectifs de la MAESF sont : Organiser le budget familial ; communiquer autour de l'argent et du budget de façon constructive, sans que cela ne soit une source de conflit ; Apporter davantage de sécurité aux enfants ; Apprendre à anticiper les dépenses.

- **Témoignage de la famille en début de mesure :**

  « On y arrive plus, nous n'avons pas de solution pour réduire nos dettes. Nous avons besoin d'être aidés pour sauver notre couple et rassurer nos enfants et éviter une coupure d'électricité »

- **Témoignage de la CESF :**

  « M et Madame ont été régulièrement présents lors des rendez-vous et se sont mobilisés pour réaliser les démarches nécessaires (classement, tri des papiers, mensualisation, contacts banques…etc…)
  Ils étaient motivés pour se sortir de leurs difficultés financières. »

- **Témoignage du travailleur social référent :**

  « *La famille a évolué, elle gère mieux son quotidien et fait moins appel aux services sociaux. La mesure AESF a permis de faire avancer des dossiers administratifs bloqués depuis plusieurs mois. »*
  En fin de mesure, les objectifs ont été atteints.

- **Témoignage de la famille 10 mois après la fin de la mesure :**

  « Nous sommes contents, toutes les charges sont mensualisées, et ça passe. Nous n'avons plus de dettes, les charges sont à jour, et nos papiers sont classés.
  L'ainé de nos enfants est entré à la marine et N… a changé d'études, il est en apprentissage plaquiste et il s'épanouit
  Nous avons eu des excuses du fournisseur d'énergie (qui s'était impatienté du fait de la longue attente pour recevoir les aides financières, mal orientées dans un premier temps.) »

  Les enfants : *« Nos parents sont plus détendus et l'ambiance est bien meilleure. »*

FOCUS TERRITOIRE GUINGAMP/ROSTRENEN

	2016	2017
Mesure Initiale		
Signée	15	14
Annulée	1	1
En attente signature	4	3
Sous total	20	18
Renouvellement		
Signées	14	19
Annulée	1	0
En attente signature	2	1
Sous total	17	20
TOTAL	**37**	**38**

Nombre d'enfants	**2016**	**2017**
Mesures initiales	**26**	**41**

Composition familiale		**2016**		**2017**	
		Nb	**%**	**Nb**	**%**
Isolé(e)	**1 et 2 enfant**	11	61%	7	38,8%
	3 enfants et+	0	0%	4	22,2%
Couple	**1 et 2 enfants**	5	28%	5	27,8%
	3 enfants et +	2	11%	2	11,1%

Les familles monoparentales sont toujours en nombre supérieur (11 pour 7) et 4 familles monoparentales ont plus de 3 enfants à charge.

Pour les couples, la proportion est identique à l'année précédente.

Age des enfants	**2016**		**2017**	
	Nb	**%**	**Nb**	**%**
De 0 à 3 ans	6	23%	8	19,5
de 4 à 10 ans	10	38.5%	19	46,4
de 11 à 18 ans	10	38.5%	13	31,7
Jeune majeur	0	0	1	2,4

La tranche d'âge des 4 à 10 ans est surreprésentée, puisqu'elle correspond à plus de 46 % des enfants.

De même, qu'en 2015, le nombre d'enfants est important soit de 41 enfants pour 18 nouveaux ménages, soit une moyenne de plus de 2 enfants par ménage.

Comparatif des motifs d'intervention pour les nouvelles mesures

		2016	%	2017	%
Gestion budgétaire et administrative	Gestion budgétaire	19	95%	16	89%
	Gestion administrative/ouverture de droits	16	80%	13	72%
	Gestion des achats pour les enfants	-	-	4	22%
	Apurement des dettes/surendettement	8	40%	3	17%
Vie quotidienne	Aménagement/utilisation du logement	-	-	0	
	Entretien du logement, des équipements, du linge	-	-	1	6%
	Changement de logement	5	25%	2	12%
	Risques domestiques/ Alimentation/santé	-	-	1	6%
Vie sociale Environnement Scolarité	Repérage et utilisation des équipements et services	-	-	0	
	Scolarité/ Cantine/garderie/aide aux devoirs	1	5%	2	12%
	Accès activités/sports/loisirs :vacances	5	25%	3	17%
	Transports/mobilité	-	-	1	6%

- Le motif d'intervention sur la « gestion budgétaire » concerne presque tous les ménages, soit 90 %.
- Pour un quart des ménages, un travail a été réalisé dans la gestion des achats pour les enfants.
- Le partenariat établi avec les travailleurs sociaux du département reste toujours très actif, lors de la signature du contrat, du bilan, mais aussi pendant la durée de la mesure avec des contacts réguliers en fonction de la problématique du ménage.
- L'engagement des ménages tient dans la durée, car sur les 38 mesures (initiales et renouvellement) seules 2 mesures ont été annulées. La majorité des mesures ont été renouvelées, voire pour certaines avec un deuxième renouvellement exceptionnel.
- Cette durée note bien l'adhésion des ménages à la mesure et leur volonté d'aller vers une stabilisation de la situation pour éviter de retomber dans un fonctionnement pénalisant.
- Mais en même temps, cela note un besoin de sécurisation, d'étayage pour la famille, avant de pouvoir arriver à gérer seule la situation dans sa globalité.
- Les familles ont tendance à être portées vers l'autonomie, vers l'emploi, mais paradoxalement la problématique de santé est prégnante pour un certain nombre et les situations sont complexes. Sans doute du fait, d'une majorité de femmes seules avec enfants, qui doivent gérer la famille, l'insertion, le budget.
- Les partenaires sollicités régulièrement sont les services des impôts, la CAF, les associations caritatives, la CPAM, les mairies, les banques, les infirmiers des MDD, les associations liées à l'emploi.

Témoignage

Madame est divorcée depuis 2016. Elle vit dans un logement du parc privé à Belle Isle en Terre avec ses 3 enfants âgés de 15, 10 et 8 ans. Elle perçoit une pension d'invalidité, l'ASI (allocation supplémentaire d'invalidité) ainsi que l'AAH.

La mesure a duré un an. Elle avait pour objectif d'apprendre à Madame à gérer son budget, d'intervenir dans le domaine administratif, de faire le point au niveau de la santé de Madame et de trouver un nouveau logement.

- **<u>Témoignage du ménage</u> :**

  « *Cette mesure m'a apporté du bien. Je sais dorénavant le montant de mes charges et de mes dépenses. Mes papiers sont rangés. Via la mesure, j'ai pu bénéficier de la mise en place d'une TISF.*
  « Cela m'a aidé dans les jours, les semaines et les mois où j'ai été soutenue »

- **<u>Témoignage du référent AESF</u> :**

  « *La mesure a parfaitement correspondu aux attentes de Madame. Cette dernière a été attentive aux conseils donnés. Les enfants ont été rencontrés à plusieurs reprises. Ils sont satisfaits de la mise en place des TISF. Madame se retrouve dans ses papiers car ils sont classés. La gestion budgétaire a été étudiée et Madame gère à la lettre. Des contacts avec les professionnels de la santé ont été effectués car la santé de Madame était un grand frein dans l'épanouissement de la famille et dans la réalisation des tâches du quotidien. Quant au logement, une demande de logement social avait été déposée, car des pavillons étaient en construction sur la commune. »*

- **<u>Témoignage du travailleur social</u> :**

  « Madame a été attentive aux conseils donnés par la CESF.
  Madame semble moins angoissée par sa situation administrative et budgétaire.
  Elle a accepté avec méfiance au début la mise en place des TISF. Madame est finalement ravie, car cela l'aide au quotidien. Cela la rassure. »

FOCUS TERRITOIRE LANNION/PAIMPOL

	2016	2017
Mesure Initiale		
Signée	24	10
Annulée	1	1
En attente signature	5	4
Sous total	30	15
Renouvellement		
Signées	10	17
Annulée	0	3
En attente signature	1	1
Sous total	11	21
TOTAL	**41**	**36**

Nombre d'enfants mesures initiales	**2016**	**2017**
	68	**28**

Un écart important du nombre d'enfants ayant fait l'objet d'une mesure initiale, est observé. Il est relatif à la baisse du nombre de mesures initiales signées en 2017. Le nombre d'enfants suivi cette année (15) reste cependant proportionnel au nombre de mesure exercée dans l'année, et est presque équivalent au nombre d'enfants accompagnés en 2016 (18).

Comme en 2016 également, les ménages isolés parents de 1 à 2 enfants, sont les plus représentés. Les familles monoparentales ayant 3 enfants se distinguent aussi cette année par une nette augmentation. Les objectifs des mesures pour celles-ci, s'axent alors aussi plus sur la recherche de mode de garde et d'activités pour que le fonctionnement familial offre du temps à soi et une place pour chacun dans l'organisation familiale.

Composition familiale		**2016**		**2017**	
		Nb	**%**	**Nb**	**%**
Isolé(e)	**1 et 2 enfant**	11	61%	9	60%
	3 enfants et+	0	0%	2	13.3%
Couple	**1 et 2 enfants**	5	28%	3	20%
	3 enfants et +	2	11%	1	0.7%

Il est noté une augmentation du nombre de ménages parents d'enfants de moins de 3 ans (+5.8%). Le travail avec la PMI s'est renforcé, avec le souci de conseiller et d'offrir des apprentissages aux familles et de rechercher des modes de garde adaptés.

Pour les 4 à 10 ans, la recherche d'activité a été un des axes essentiellement travaillé tandis que l'accompagnement auprès des 11 ans et plus a consisté essentiellement à accompagner les parents dans leur rôle auprès de leurs adolescents ou de les soutenir dans leurs choix vis-à-vis de la scolarité (choix de l'institution scolaire ; mobilité…).

Age des enfants	**2016**		**2017**	
	Nb	**%**	**Nb**	**%**
De 0 à 3 ans	8	12%	5	17.8%
de 4 à 10 ans	30	44%	11	39.3%
de 11 à 18 ans	27	40%	11	39.3%
Jeune majeur	3	4%	1	3.6%

Comparatif des motifs d'intervention pour les nouvelles mesures

		2016	%	2017	%
Gestion budgétaire et administrative	Gestion budgétaire	29	96.7%	12	80%
	Gestion administrative/ouverture de droits	19	63.3%	9	60%
	Gestion des achats pour les enfants	7	23.3%	2	13%
	Apurement des dettes/surendettement	10	33.3%	4	27%
Vie quotidienne	Aménagement/utilisation du logement	1	3.3%	-	-
	Entretien du logement, des équipements, du linge	2	6.7%	-	-
	Changement de logement	7	23.3%	6	40%
	Risques domestiques/ Alimentation/santé	5	16.7%	2	13%
Vie sociale Environnement Scolarité	Repérage et utilisation des équipements et services	-	-	-	
	Scolarité/ Cantine/garderie/aide aux devoirs	2	6.7%	5	33%
	Accès activités/sports/loisirs :vacances	15	50%	-	-
	Transports/mobilité	1	3.3%	-	-

- L'accompagnement est cette année encore principalement axé sur les démarches administratives et budgétaires. La question du logement est par contre remarquée en 2017, puisque 40% des ménages sont concernés par le changement de logement. Cette hausse peut notamment s'expliquer par un meilleur repérage des missions de l'AESF mais aussi un nombre de ménage ayant 3 enfants et plus, en augmentation, avec la nécessité de rechercher des logements adaptés à la composition familiale et aux budgets contraints des familles.

- L'accompagnement à la vie sociale et autour de la scolarité est un axe de travail important et qui est aussi en progression. Cette année, moins de départs en vacances se sont organisés mais l'accompagnement dans la recherche d'activités extra-scolaires ou de moyens permettant une scolarité facilitée (mobilité ; cantine ; internat ; orientation vers le dépistage de troubles des apprentissages…) a pu être mené.

- Les travailleurs sociaux de la MDD restent les partenaires privilégiés : En 2016, différentes commissions pluri-professionnelles ont été organisées pour quelques situations complexes, permettant une meilleure articulation des interventions de chacun et de fait un accompagnement plus adapté aux besoins des familles.

- Les renouvellements de mesures concernent plus de la moitié des ménages accompagnés. Certaines familles présentent des fragilités importantes et des défaillances dans le fonctionnement familial existent parfois depuis plusieurs générations, avec des carences importantes dans les pratiques administratives et budgétaires. L'AESF interroge aussi ces comportements. Le changement et la réassurance des parents dans leurs fonctions parentales demandent du temps pour les familles qui doivent aussi se sentir en confiance pour s'investir pleinement dans cette démarche.

Témoignage

Cet accompagnement en économie sociale et familiale concerne une mère séparée avec un enfant de 2 ans. Madame est bénéficiaire du RSA et locataire d'un logement du parc social à Lannion. La finalité de la mesure était de sécuriser la famille dans ses savoir-faire, lui apporter des conseils dans la gestion du quotidien et de favoriser une ouverture sur l'extérieur.

La mesure a fait l'objet d'un renouvellement et a donc eu une durée totale d'un an.

- **Témoignage du ménage :**

  « *L'accompagnement AESF m'a aidé pour mon fils, pour mes angoisses et pour l'emmener à la halte-garderie et d'avoir eu du soutien pour les aides financières. Ma situation financière est arrangée du fait de la mensualisation des charges, de l'électricité et j'arrive à économiser un peu pour le baptême de mon fils l'été prochain.* »

- **Témoignage de la référente AESF**

  « La démarche d'aide et d'accompagnement a réellement commencé lorsque Mme a su accorder sa confiance à l'égard du référent AESF. L'accompagnement de proximité que propose la mesure AESF (fréquences des rencontres ; visites à domicile...) et la compétence spécifique en économie sociale et familiale a permis de tisser ce lien de confiance mais aussi l'adhésion de la personne accompagnée afin de réaliser les objectifs fixés.

  La mesure AESF a permis à Madame d'assainir et de stabiliser sa situation financière (anticipation des dépenses, mensualisations des charges, aide FSL énergie sollicitée...). Une orientation vers la Halte-Garderie pour son fils a été concrétisée permettant à l'enfant d'évoluer en dehors de l'environnement familial et de développer de nouveaux apprentissages (socialisation notamment). »

  En lien avec l'assistante sociale de la MDD, nous avons également pu orienter Madame vers la PMI afin qu'elle puisse obtenir des conseils et être guidée sur les rythmes de vie, d'éveil et d'alimentation de son enfant. Au-delà, cet accompagnement a permis à Madame d'évoluer dans ses fonctions parentales, d'apaiser ses angoisses et de faire des choix quant à la question des droits de visite et d'hébergement accordés au père de son fils. »

- **Témoignage de l'assistante sociale de la Maison du Département**

  « *Avant la mesure, Madame faisait appel au service social de secteur de manière irrégulière et toujours dans l'urgence, en lien avec des impayés de factures ou des menaces de coupure d'électricité. Aujourd'hui, ce type de comportement n'est plus noté et sa situation financière apparait stabilisée, et Madame ne nous sollicite plus de la sorte. Elle poursuit les rencontres avec la puéricultrice de la PMI, qui note qu'elle évolue positivement et arrive à apporter un rythme de vie plus apaisé aujourd'hui à son fils. Elle réfléchit actuellement à un mode de garde pour son fils car elle envisage de retrouver une activité.* »

FOCUS TERRITOIRE LOUDEAC

	2016	2017
Mesure Initiale		
Signée	8	8
Annulée	0	1
En attente signature	2	2
Sous total	10	11
Renouvellement		
Signées	7	7
Annulée	0	0
En attente signature	1	0
Sous total	8	7
TOTAL	**18**	**18**

Nombre d'enfants mesures initiales	2016	2017
	42	22

Nous avons effectué cette année le même nombre de mesures sur le territoire de Loudéac qu'en 2016.

Le nombre d'enfants accompagnés a lui baissé presque de moitié pour revenir proche de celui de 2015 (23). Il y a eu moins de familles nombreuses accompagnées cette année.

Déjà prépondérant en 2016 (plus de 73%), le nombre de parents âgés de moins de 40 ans a encore augmenté, plus de 85% cette année.

Age des adultes	2016		2017	
	Nb	%	Nb*	%
De 18 à 25 ans	4	26.7%	3	21.4%
de 26 à 39 ans	7	46.6%	9	64.3%
De 40 à 59 ans	4	26.7%	2	14.3%
60 ans et +	0	0%	0	100%

Nature des ressources	2016		2017	
	Nbre	%	Nbre	%
Salaire	4	40%	3	27.2%
RSA	0	0%	4	36.4%
RSA majoré	0	0%	0	0%
Chômage indemnisé	5	50%	2	18.2%
Indemnités journalières	0	0%	0	0%
AAH	0	0%	0	0%
Pension invalidité	0	0%	0	0%
Prestations familiales	1	10%	2	18.2%
Indemnités de stage	0	0%	0	0%
Sans ressources	0	0%	0	0%

On peut constater une nette progression cette année dans l'orientation de ménages aux minimas sociaux (36% au RSA et 18% vivant sur les prestations familiales).

Ce changement de ressources démontre que le public bénéficiant de la mesure s'appauvrit sur le secteur et que l'emploi souvent précaire du territoire n'est pas accessible à tous les ménages.

Comparatif des motifs d'intervention pour les nouvelles mesures

		2016	%	2017	%
Gestion budgétaire et administrative	Gestion budgétaire	9	90%	9	82%
	Gestion administrative/ouverture de droits	2	20%	3	27%
	Gestion des achats pour les enfants	3	30%	3	27%
	Apurement des dettes/surendettement	8	80%	1	9%
Vie quotidienne	Aménagement/utilisation du logement	1	10%	-	-
	Entretien du logement, des équipements, du linge	-	-	1	9%
	Changement de logement	-	-	5	45%
	Risques domestiques/ Alimentation/santé	-	-	1	9%
Vie sociale Environnement Scolarité	Repérage et utilisation des équipements et services	-	-	-	-
	Scolarité/ Cantine/garderie/aide aux devoirs	-	-	3	27%
	Accès activités/sports/loisirs :vacances	6	60%	4	36%
	Transports/mobilité	1	10%	2	18%

- Cette année moins de la moitié des ménages accompagnés percevaient des ressources liées à l'emploi (45% contre 90% en 2016). Si l'accompagnement budgétaire est présent dans quasi toutes les situations, les besoins sur l'accompagnement administratif sont faibles, seul 20% des ménages.
- La gestion budgétaire apparaît dans 82% des demandes de mise en place de mesures. Elle est en revanche systématiquement travaillée.
- Même si cela n'apparaît qu'à 27% des demandes initiales, les conseillères abordent systématiquement en premier lieu la situation administrative et l'ouverture de droits de la famille. Cela permet de faire un premier point sur la situation, d'évaluer les compétences et difficultés de la famille et d'aborder la gestion budgétaire par l'angle des revenus.
- Dans plusieurs situations, le travail sur le budget a pu mettre en lumière certaines addictions qui n'avaient pas été nommées jusqu'alors.
- Les ménages percevant des revenus liés à l'emploi, sont des emplois peu qualifiés et donc peu rémunérés. Il s'agit aussi parfois d'emplois précaires. Les ressources restent faibles, nous pouvons, tout comme l'année dernière, parler de travailleurs pauvres.
- 45% des ménages étaient dans une demande de changement de logement. Le projet est alors à travailler en fonction des ressources du ménage. Un travail sur l'élaboration d'un projet adapté et souvent à mener de pair avec le travail de recherche.
- Les référents SASP ayant expérimenté cette mesure la prescrive souvent pour d'autres situations ensuite. Ce qui explique que nous travaillions souvent avec les mêmes prescripteurs.

Témoignage

Cet accompagnement en économie sociale et familiale concerne une mère isolée avec deux enfants qu'elle accueille un week-end sur deux et la moitié des vacances. La demande d'une mesure a été formulée avec Madame car de gros soucis budgétaires avaient été repérés notamment avec une dette de loyer importante et des difficultés à se repérer et se gérer administrativement.

Le bilan est actuellement en cours de signature.

- **Témoignage du ménage :**

« Aujourd'hui j'ai une meilleure gestion de mon budget, je sais quelles sont les priorités et connaît mon reste à vivre pour gérer pour la fin du mois. »

« Le fait de gérer mon budget me rend plus sereine au niveau des besoins des enfants. J'ai les ressources pour répondre à leurs besoins. Avant je me sentais envahie, j'angoissais. Je me demandais aussi si j'allais y arriver. Ça m'a redonné de l'assurance. J'ai l'impression d'être remontée à cheval. J'ai les outils pour me débrouiller sur le quotidien. Le fait d'anticiper c'est rassurant et ça apporte un confort de vie. »

"l'accompagnement est bénéfique pour ma situation financière et familiale. Aujourd'hui la situation financière est pratiquement régularisée et suivie grâce à un livret de compte fourni par l'association et j'arrive à économiser un peu pour le baptême de mon fils l'été prochain. »

- **Témoignage de la référente AESF**

« Mme s'est mobilisée dans l'accompagnement. Elle s'est investie dans la gestion budgétaire et administrative et a le souci de régler ses charges fixes et dettes ; elle a mis en place des échéanciers et un classement des papiers. Elle s'est saisie des conseils et outils proposés
De plus, elle a mis en place un système d'enveloppe hebdomadaire pour gérer son reste à vivre.
Mme est dynamique et volontaire dans les démarches et a des capacités pour les faire.

Elle a changé de fonctionnement dans la gestion budgétaire et administrative : elle gère ses papiers, fait ses comptes régulièrement…
Elle est passé d'une posture où elle subissait les factures, les courriers... de relance ce qui était source d'angoisse à une posture où elle est actrice dans la gestion du budget, des papiers...ce qui lui a redonné confiance en elle et lui procure de la sérénité. Elle est donc plus disponible pour ses enfants et les relations sont favorisées. »

- **Témoignage de l'assistante sociale de la Maison du Département**

« Concernant Madame, la mesure d'AESF a permis un réel travail de prévention. Madame est désormais outillée et autonome dans la gestion de son budget au quotidien. Elle n'est plus envahie par ses difficultés budgétaires et peu désormais mieux appréhender les fins de mois. La situation est également bénéfique pour les enfants qui profitent pleinement de l'effet positif de la mesure. Des sorties familiales, des activités peuvent être anticipées sur un plan financier, celles-ci favorisant la cohésion familiale et l'ouverture sur l'extérieur. »

FOCUS TERRITOIRE SAINT BRIEUC

	2016	2017
Mesure Initiale		
Signée	28	17
Annulée	2	2
En attente signature	2	8
Sous total	32	27
Renouvellement		
Signées	11	17
Annulée	1	1
En attente signature	2	1
Sous total	14	19
TOTAL	**46**	**46**

Nombre d'enfants mesures initiales	**2016**	**2017**
	64	**50**

Nous avons réalisé le même nombre de mesure que l'année précédente sur le territoire de Saint-Brieuc, en revanche le nombre de prescription hors renouvellement a baissé de 15.6%.

Ce sont souvent les mêmes référents sociaux qui sont prescripteurs. On remarque qu'un travailleur social ayant expérimenté la mesure la prescrira pour de nouveaux ménages par la suite.

La cible de ménage suivi s'est rajeunît cette année avec près de 80 % des ménages qui ont moins de 40 ans alors que plus de 47% des ménages avait plus de 40 ans l'année précédente.

Age des adultes	**2016**		**2017**	
	Nb	**%**	**Nb***	**%**
De 18 à 25 ans	8	18.2%	9	26.5%
de 26 à 39 ans	15	34.1%	18	52.9%
De 40 à 59 ans	20	45.4%	7	20.6%
60 ans et +	1	2.3%	0	0%

L'âge des enfants baisse cette année parallèlement à l'âge des parents accompagnés avec 32% d'enfants de moins de 3 ans et 70 % d'enfants de moins de 10 ans.

Un seul jeune majeur a été accompagné cette année.

Age des enfants	**2016**		**2017**	
	Nb	**%**	**Nb**	**%**
De 0 à 3 ans	12	18.7%	16	32%
de 4 à 10 ans	24	37.5%	19	38%
de 11 à 18 ans	23	36%	14	28%
Jeune majeur	5	7.8%	1	2%

Comparatif des motifs d'intervention pour les nouvelles mesures :

		2016	%	2017	%
Gestion budgétaire et administrative	Gestion budgétaire	32	100%	27	100%
	Gestion administrative	20	62%	22	81%
	Ouverture de droits			6	22%
	Gestion des achats pour les enfants	6	19%	4	15%
	Apurement des dettes/surendettement	8	25%	8	30%
Vie quotidienne	Aménagement/utilisation du logement	1	3%	1	3.5%
	Entretien du logement, des équipements, du linge	1	3%	-	-
	Changement de logement	3	9%	6	22%
	Risques domestiques/ Alimentation/santé	-	-	2	7%
Vie sociale Environnement Scolarité	Repérage et utilisation des équipements et services	1	3%	2	7%
	Scolarité/ Cantine/garderie/aide aux devoirs	4	12.5%	3	11%
	Accès activités/sports/loisirs :vacances	7	20%	8	30%
	Transports/mobilité	-	-	-	-

- Cette année, l'accompagnement est de nouveau principalement axé sur la gestion budgétaire (100% deux années consécutives). Le travail sur la gestion administrative (81%) et l'ouverture de droits (22%) a également augmenté, ce qui vient confirmer le sentiment des CESF d'intervenir dans des situations plus urgentes cette année.
- Une augmentation également sur les situations de changement de logement pour diverses raisons (logement inadapté aux problèmes de santé, à la composition familiale ou au budget contraint des ménages) avec la nécessité de rechercher des logements adaptés à la composition familiale et aux budgets contraints des familles.
- L'accompagnement à l'accès aux activités, sports, loisirs et vacances a lui aussi augmenté. Ce qui reflète que malgré l'urgence parfois des situations, cet aspect est proposé et travaillé avec les ménages de manière régulière. L'augmentation du nombre de renouvellement a permis de faire ce travail une fois les situations « de crise » passées. On voit là aussi une bonne identification de la mesure et comment le travail sur le budget global des ménages peut permettre de nouvelles perspectives pour les enfants.
- Pas de demande autour du transport ou de la mobilité sur le secteur de Saint-Brieuc qui est assez bien pourvu en transport en commun.
- Dans certaines situations cette année, l'accompagnement AESF a pu viser à encourager, en lien avec l'IDE MDD les soins somatiques et/ou psychiques dans l'objectif d'un mieux-être des parents.
- D'autres aspects n'apparaissant pas dans le bilan peuvent être également travaillés via la mesure. Par exemple cette année, la mesure a permis d'accompagner une adolescente vivant avec son père et ses frères sur l'acquisition de certains points de repères notamment autour de sa féminité
- Les échanges mis en place entre intervenants pendant l'accompagnement permettent une solide réflexion sur la pertinence d'un signalement à la CRIP.
- Nous avons accompagné de nouveau cette année avec des ménages en situation d'urgence (impayés, expulsion, coupure énergie, situations financières très dégradées) avec une réelle insécurité pour les enfants, situations qui nécessitent une intervention importante dans les premières semaines pouvant être très chronophage.
- Les conseillères ont rencontré plusieurs situations de personnes ayant la barrière de la langue, aucune autonomie sur la compréhension des papiers quotidiens ce qui a pu être très chronophage a certaines périodes comme par exemple avec les documents de rentrée scolaire.

Témoignage

Mme vit seule avec ses 2 enfants. Elle travaille sur du temps partiel. Une dette de logement importante existe. Mme dit avoir besoin de soutien sur le quotidien.

Les objectifs de la mesure au moment de sa prescription étaient : Aider à organiser le budget et faire valoir ses droits ; accompagner dans le suivi du dossier de surendettement, permettre une meilleure écoute des besoins des enfants.

- **Témoignage du ménage :**

« Aujourd'hui, on me donne des conseils sur la gestion de mon budget et on m'explique les documents pour que je comprenne. »
« Quand j'ai une difficulté avec mon fils, je contacte l'éducateur pour en échanger. On m'aide à trouver des solutions.
En fonction de mon problème je sais qui contacter. Quand mon fils ne va pas à l'école j'informe l'éducatrice et elle m'accompagne à rencontrer le collège. Ne sachant plus comment faire avec lui, j'ai pu en parler d'abord avec l'intervenante AESF et ensuite avec l'éducatrice.
On recherche ensemble des solutions pour m'aider et aider mon fils. »
« Ça m'a redynamisée, permis de reprendre confiance; trouver une aide surtout sur le budget »

- **Témoignage du référent AESF :**

« La mesure a parfaitement correspondu aux attentes de Madame. Cette dernière a été attentive aux conseils donnés. Les enfants ont été rencontrés à plusieurs reprises. Ils sont satisfaits de la mise en place des TISF. Madame se retrouve dans ses papiers car ils sont classés. La gestion budgétaire a été étudiée et Madame gère à la lettre. Des contacts avec les professionnels de la santé ont été effectués car la santé de Madame était un grand frein dans l'épanouissement de la famille et dans la réalisation des tâches du quotidien. Quant au logement, une demande de logement social avait été déposée, car des pavillons étaient en construction sur la commune. »

« Volonté de Mme d'assainir sa situation budgétaire et administrative. Mme craignait une procédure d'expulsion.
Réflexion sur le devenir scolaire de ses 2 enfants âgés de 12 ans et de 14 ans.
Demande de soutien, de conseil face aux comportements des enfants / jeux sur ordinateur, heure du coucher, les repas, les devoirs les activités loisirs. »

« Au regard des besoins exprimés et des constats établis à la demande de Mme et du père des enfants, une AED a été mise en place pour renforcer l'accompagnement des enfants.
Aujourd'hui, Mme est en mesure de faire appel aux professionnels.
Une concertation MDD a eu lieu pour réfléchir aux réponses à apporter à la famille pour aider son fils.
La commission a validé un placement en famille d'accueil suite aux difficultés et inquiétudes exprimés par les parents. »

- **Témoignage du travailleur social :**

« Madame D est quelqu'un qui fait peu appel au service social de secteur et j'interviens quasiment plus auprès d'elle depuis le début de la mesure. La mesure AESF a permis de pointer des difficultés éducatives que Madame D évoquait peu jusqu'à présent Une mesure AED a pu se mettre en place.
Depuis le début de la mesure, la situation financière de madame D s'est améliorée grâce à une entrée d'argent (vente d'un bien immobilier) et à l'intervention de la CESF exerçant la mesure. En effet sans la mesure d'AESF, les fonds récupérés n'auraient sans doute pas servi à régler en priorité les dettes existantes. »

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Nous pouvons voir que la mesure continue de mobiliser et de produire des effets bénéfiques auprès des familles, le nombre d'annulations restant à la marge sur l'ensemble des territoires. Nous maintenons le constat que plus la demande est faite de manière anticipée, plus la famille adhère à ce qui lui est proposé en terme d'accompagnement.

Nous pouvons voir une augmentation des demandes de renouvellements cette année due à des situations assez complexes et qui demandaient de traiter l'urgence (procédure d'expulsion, coupure de fluides…) avant de pouvoir travailler plus en profondeur sur les habitudes et l'outillage des familles afin que leur situation soit régularisée de manière pérenne.

C'est un réel travail tout en pédagogie et personnalisé que les CESF mettent en place pour chaque situation. Evaluer les dysfonctionnements mais aussi les capacités d'un ménage, prioriser avec eux les objectifs de l'accompagnement et outiller ensuite la famille de manière à leur donner les bons réflexes et à reprendre une position d'acteur dans leur situation.

Parfois certaines familles ne sont pas en position pour changer des habitudes, les CESF ont pu lorsqu'elles repéraient un risque autour des besoins des enfants, orienter vers des mesures éducatives en concertation avec le référent prescripteur. Ces situations restent à la marge aujourd'hui mais il est important de souligner ce rôle de veille que la mesure permet également.

Le réseau partenarial a permis à l'ensemble des équipes de pouvoir intervenir sur des domaines variés et d'inscrire leur intervention dans une démarche de continuité des effets une fois la mesure terminée via l'intervention de TISF, un dialogue avec les professionnelles des écoles (AS, infirmières scolaires), l'inscription des enfants via des centres sociaux… Notre partenaire privilégié restant bien entendu les MDD.

Nous avons vu à travers des temps de rencontres au sein de l'ensemble des MDD que le fait d'aborder une situation familiale par le budget apporte une réelle plus-value dans l'accompagnement des personnes car une approche différente et complémentaire à d'autres professionnels. A travers la gestion des ressources, on peut aborder l'ensemble des thématiques, voir aborder de nouvelles problématiques qui n'étaient pas apparues jusqu'alors.

Ces rencontres nous ont également permis de voir que le dispositif MAESF reste encore méconnu de certains travailleurs sociaux du Conseil Départemental et partenaires (Banque de France, bailleurs sociaux, équipes éducatives). Cela transparaît également dans le fait de voir que ce sont régulièrement les mêmes travailleurs sociaux qui font appel à cette mesure. Lors des réunions, les professionnels SASP se disaient souvent tiraillés entre la demande d'une mesure éducative et la demande d'une MAESF.

Cette année, nous avons pu travailler également avec la DEF à la clarification des outils utilisés lors de la mesure : mise en place de la signature du bilan par le prescripteur, modèle de renouvellement de contrat, actualisation du guide pratique.

Le marché permettant au groupement solidaire arrive à échéance en mars 2018. Le groupement sera vigilent aux orientations prises par le Département pour la poursuite de ce dispositif de prévention et de protection.